

MAÎTRISE DE LA CONTRAINTE AMIANTE EN OPÉRATION DE RÉHABILITATION

Référence : IB05

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Maîtriser le lexique et les enjeux du désamiantage
- Appréhender, questionner et mesurer les implications des résultats d'un diagnostic
- Anticiper les attendus des phases études et exécution

CONTENU

PARTIE 1 : LEXIQUE ET RÉGLEMENTATION

- Identification du matériau et sensibilisation au risque sanitaire
- Champ lexical du désamiantage
- Réglementations et responsabilités

PARTIE 2 : DÉTECTION DE L'AMIANTE

- Identification des différents types de diagnostic amiante
- Accompagnement et préparation d'une mission de repérage
- Analyse d'un rapport et production de documents de synthèse

PARTIE 3 : LES ÉTAPES D'UN CHANTIER DE DÉSAMIANTAGE

- Identification des étapes d'un chantier de désamiantage
- Les attendus des études

Ce programme peut être ajusté selon les besoins et niveaux des stagiaires.

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs de projets, chargés d'opérations, architectes, économistes, MOA, acteurs de l'AMO et tous spécialistes techniques (BET, BC, ...)

PRÉ-REQUIS

Il est recommandé à l'apprenant de posséder des connaissances techniques et théoriques relatives à la conduite d'une opération de réhabilitation.

TARIF

Inter-entreprise : 825 €, repas inclus

Intra-entreprise : selon demande

DURÉE

1 jour (7 heures)

FORMAT

Présentiel

MAÎTRISE DE LA CONTRAINTE AMIANTE EN OPÉRATION DE RÉHABILITATION

Référence : IB05

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques : Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques, retours d'expériences, échanges et questions-réponses. La formation s'appuie sur une démarche participative où les apprenants sont acteurs en partageant leurs expériences et situations professionnelles.

Moyens matériels : Vidéo-projection sur grand écran, paperboard, outil de visio-conférence si formation à distance, support de formation remis à chaque participant, locaux fonctionnels et espace de pauses.

Moyens humains : Économiste de la construction et formateur expert du sujet, doté d'une expérience professionnelle significative de la réhabilitation.

MODALITÉS PRATIQUES

Avant la formation : Un questionnaire est envoyé aux stagiaires pour recueillir leurs besoins, attentes et niveaux en lien avec le sujet de formation.

Pendant la formation : Une feuille d'émargement est adressée aux stagiaires à chaque demi-journée de formation réalisée.

En fin de formation : Un questionnaire de satisfaction est à compléter par chaque stagiaire.

Dans le cas d'une formation d'une journée complète dispensée en dehors des locaux d'un client, la restauration du midi est prise en charge par nos soins.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tout au long de la formation : Le formateur suit l'évolution des compétences acquises par les stagiaires, à travers différents outils d'évaluation tels que des QCM, des mises en situation ou des travaux pratiques.

Avant et après la formation : Les stagiaires remplissent un test de positionnement avant la formation puis un questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation, afin de mesurer leur progression.

ACCESSIBILITÉ

Nos formations **inter-entreprises** sont accessibles aux personnes en situation de handicap (PSH) : locaux, salles et équipements adaptés, modalités pratiques et pédagogiques ajustables si besoin.

Concernant les formations **intra-entreprises** réalisées au sein de l'entreprise cliente, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de tout salarié en situation de handicap.

Consultez notre [politique Handicap](#) pour plus de détails.

CONTACT FORMATION

Jeanne LE VOUEDEC
Responsable pédagogique
formation@groupe-projex.fr

